

## Une conjoncture favorable pour augmenter son cheptel allaitant

### **Une tendance à l'extensification ces dernières années**

Dans le cadre des exploitations suivies par les réseaux d'élevage viande d'Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine, nous avons étudié les évolutions sur plusieurs années d'un groupe constant de près de 50 exploitations. Depuis 2000, près des deux tiers d'entre-elles (61%) ont extensifié leur production : soit par une diminution du cheptel en conservant la même surface fourragère (réduction du nombre de mères, raccourcissement des cycles de production ou arrêt de l'engraissement), soit par un maintien du cheptel mais un agrandissement de la surface fourragère (au détriment des cultures ou à l'occasion d'un agrandissement de la SAU).

Les raisons de ce mouvement sont bien identifiées et plusieurs se combinent souvent sur une même exploitation. Il s'agit de :

- La part de génisses dans la déclaration PMTVA
- La recherche du complément extensif
- Un engagement dans un CTE ou CAD, ou dans d'autres mesures agri-environnementales
- Et aussi parfois d'une réduction de la main d'œuvre, d'une réorganisation des bâtiments, ou encore d'un besoin de sécurisation du système fourrager...

### **Mais un rebond possible avec la nouvelle PAC ?**

Le marché de la viande actuellement porteur, tout comme la réforme de la PAC (découplage total du complément extensif, part couplée de l'indemnité SCOP ramenée à 25%,...) ou la fin des CTE, pourraient amener les éleveurs à reconsidérer leur niveau de chargement ou l'importance de l'herbe sur leur exploitation. Rappelons toutefois qu'avant d'envisager une modification de son système, il faut s'assurer de sa cohérence initiale et de sa maîtrise technique.

Parmi les différentes évolutions envisageables, nous avons choisi d'étudier **l'impact d'une augmentation du nombre de vaches, sans primes supplémentaires**, dans des élevages « naisseurs stricts ».

#### **Hypothèses retenues pour les simulations d'augmentation de cheptel :**

Les différentes simulations d'augmentation de cheptel ont été étudiées dans **des systèmes d'exploitation de type naisseur, possédant 30 ha de surfaces en herbe et 70 ha de cultures de vente** sur des sols à bon potentiel. Pour chaque situation, le fonctionnement technique de l'exploitation a été modifié de manière à rester cohérent et les résultats économiques vous sont présentés en fonction de **l'excédent brut d'exploitation (EBE)** c'est-à-dire ce qu'il reste pour rembourser les annuités, prévoir l'autofinancement et les prélèvements privés (**situation après découplage avec les prix 2005**). Etant donné l'augmentation du cheptel, nous avons évalué **l'annuité correspondant à un agrandissement de bâtiment** en tenant compte d'une subvention de 20% par le plan bâtiment et d'un emprunt sur 12 ans à 4,5%. Attention, l'attribution de la subvention, tout comme son montant, dépendent de règles propres à chaque région. La **capitalisation** du nouveau cheptel est réalisée par **autofinancement**. Dans le cas contraire, prévoir des frais financiers en déduction de l'EBE, ce qui peut représenter 360 euros/an sur 5 ans pour 6 vaches et la suite.

#### **Augmenter son cheptel en intensifiant : oui mais dans une certaine limite (tableau 1)**

Lorsque l'autonomie fourragère de l'exploitation n'est pas remise en cause, il est intéressant de profiter de l'herbe en augmentant le nombre de vaches. Par exemple, dans le cas d'un élevage naisseur de 24 vaches allaitantes et leur suite, conduites de façon extensive (1 UGB/ha d'herbe et pas ou peu de besoin de fertilisation sur les surfaces en herbe pour disposer de stocks fourragers suffisants), une augmentation de cheptel de 25% (6 vaches) se traduit par un gain d'EBE de 1 400 € (+3%). L'augmentation de cheptel est réalisée à surface en herbe constante, dans l'objectif d'augmenter le chargement à 1.3 UGB /ha d'herbe. Ce chargement, moyennant une évolution de la gestion de l'herbe, en particulier des pratiques de fertilisation et de récolte, correspond à la limite de

l'autonomie fourragère dans nos régions. En cas d'investissement bâtiment, l'annuité évaluée à 870€ représente 60% du gain d'EBE.

Cependant, si l'intensification remet en cause l'autonomie fourragère, l'intérêt économique est moindre. Ainsi, passer de 1.3 UGB/ha d'herbe à 1.5 UGB/ha d'herbe en passant de 30 à 36 vaches allaitantes et leur suite à surface et assolement constants, nécessite de recourir à des achats de fourrages. Le gain d'EBE n'est que de 700€ (+1%) et couvre à peine l'annuité en cas d'investissement en bâtiment (750€).

### La remise en herbe n'est plus à écarter (tableau 2)

Alors qu'avec les modalités de la précédente PAC, la remise en herbe de SCOP se traduisait par une baisse des revenus, la réforme apporte cette fois plus de libertés : les DPU sont acquis et sont activables par les surfaces remises en herbe. Ainsi, remettre en herbe pour être autonome ou remettre en herbe pour élever plus de vaches peut être une solution rentable : toujours dans le cas d'un système naisseur sur 100 ha dont 30 ha d'herbe, passer de 30 à 41 vaches en maintenant le chargement au seuil de l'autonomie fourragère (1.3UGB/ha) nécessite de remettre en herbe 10.5 ha de cultures. Avec la conjoncture actuelle, cette évolution permet un gain d'EBE de 2 500€(+6%), ce qui couvre largement les annuités d'investissement dans le bâtiment (1 390€). En cas de jachères enherbées, il est aussi actuellement plus intéressant, vu le faible différentiel de prix, de basculer ces jachères en prairies temporaires et de mettre une partie du colza en colza industriel.

### Plus de revenu mais aussi plus de travail

L'intensification de la conduite d'un cheptel allaitant dans la limite de l'autonomie fourragère ou la remise en herbe de surfaces pour augmenter son cheptel en restant à chargement constant est donc envisageable dans le contexte actuel. Cependant, **l'augmentation du nombre de vaches va systématiquement se traduire par plus de travail** en particulier du fait du nombre de vêlages plus important. Le nombre d'heures de travail, ramené à l'hectare de surface fourragère avec un chargement de 1.3 UGB /ha, est deux fois plus élevé en élevage allaitant que celui nécessaire pour un hectare de cultures. Ce point est très important à étudier et à résoudre si votre objectif est d'atteindre des résultats économiques performants sur votre ferme ou de maintenir une charge de travail acceptable.

L'équipe des réseaux d'élevage bovins viande,  
pour le département de la Haute-Marne, Gilles SAGET

**Tableau 1 : Augmenter son cheptel en intensifiant les surfaces en herbe**

	Situation 1	Situation 2	Situation 3
Chargement sur herbe (UGB/ha d'herbe)	1 →	1.3 →	1.5
Nb de vaches et génisses mises à la reproduction	24 →	30 →	36
Génisses de renouvellement	6 →	8 →	9
Broutards / Broutardes vendu(e)s	10 / 4 →	13 / 5 →	15 / 6
<b>Variation EBE par rapport</b>		<b>+ 1 400 € (+3%) / à situation 1</b>	<b>+ 700 € (+ 1%) / à situation 2</b>
Annuité en cas d'agrandissement du bâtiment		870 €	750 €

*Situation après découplage, avec les prix 2005*

**Tableau 2 : Augmenter son cheptel et remettre en herbe**

	<b>Situation 2</b>		<b>Situation 4</b>
Chargement sur herbe (UGB/ha d'herbe)	<b>1.3</b>		<b>1.3</b>
Nb de vaches et génisses mises à la reproduction	<b>30</b>	→	<b>41</b>
Génisses de renouvellement	<b>8</b>	→	<b>10</b>
Broutards / Broutardes vendu(e)s	<b>13 / 5</b>	→	<b>18 / 8</b>
STH	30 ha	→	30 + <b>10.5</b> ha
Cultures de vente	70 ha	→	<b>59.5</b> ha
<b>Variation EBE</b> par rapport			<b>+ 2 500 € (+ 6%)</b> <b>/ à situation 2</b>
Annuité en cas d'agrandissement du bâtiment			1 390 €

*Situation après découplage, avec les prix 2005*